



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE
EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

Cabinet

Bureau de la communication Interministérielle



Contact Presse

40 46 85 60

communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr

www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE
EN POLYNESIE FRANCAISE

CÉRÉMONIE

La cérémonie de la Sainte-Barbe a été présidée par M. René BIDAL, Haut-Commissaire de la République en Polynésie française, en présence des autorités de l'Etat, du Pays et d'élus municipaux.

La cérémonie a débuté à **10h00**, place Tarahoi, à Papeete.

PROGRAMME DE LA CÉRÉMONIE

- 10h10** : Revue des troupes par :
- le Haut-Commissaire de la République
 - le Directeur de la défense et de la protection civile
(Cabinet du Haut-Commissaire)
 - le Commandant des troupes

Lecture de l'évocation de la légende de la Sainte-Barbe (ci-joint)

Lecture par le Haut-Commissaire du message du Ministre de l'Intérieur

Lecture des noms des pompiers décédés en service

Minute de silence

Chant de l'hymne national par les sapeurs-pompiers

Remise des Médailles d'honneur des Sapeurs-Pompiers par les maires, des communes de Pirae, Punaauia et Tumaraa.

Remises de lettres de félicitation, de diplômes de sauveteur-déblayeur, d'animateur de Jeunes sapeurs-pompiers et de brevets à de Jeunes sapeurs-pompiers, par M. René BIDAL, Haut-Commissaire de la République, par M. Frédéric POISOT, Directeur de cabinet du Haut-Commissaire et par le Colonel Frédéric TOURNAY, Directeur de la défense et de la protection civile au sein du cabinet du Haut-Commissaire

Remise de galons par le maire de la commune de Pirae

10h55 : Fin de la cérémonie

A l'issue de la cérémonie, un rafraîchissement a été offert par le Haut-Commissaire à la Résidence de Papeete.



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE
EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

LÉGENDE DE SAINTE BARBE

Originnaire d'Orient en Anatolie, née au milieu du III^e siècle, Barbara est la fille unique d'un riche édile d'origine phénicienne, Dioscore. Elle est d'une grande beauté, elle reçoit beaucoup de demandes en mariage de puissants seigneurs mais elle refuse de se marier. Son père l'enferme alors dans une tour, où elle vivra à l'écart des hommes. Pendant l'absence de son père, convoqué par l'Empereur, le Christ se révèle à elle. Elle se convertit au christianisme.

Sa conversion est matérialisée par la troisième fenêtre qu'elle fait percer dans la tour, symbolisant la Trinité. La colère de son père sera terrible. Il brandit son épée et la poursuit dans la ville. Elle arrive à se cacher mais un berger la dénonce.

Il l'enferme dans un donjon, le lendemain, il la conduit devant le juge devant qui elle refuse d'abjurer la religion chrétienne. Le juge la condamne aux pires tortures sous le regard de son père.

Refusant toujours de renier sa foi, son père décida alors de l'exécuter en lui tranchant la tête en haut d'une montagne.

Un orage éclata et Dioscore mourut foudroyé.

Depuis ce jour, Barbe protège contre la foudre et la mort subite. Elle est la patronne des sapeurs mais aussi des pompiers, des artificiers et des artilleurs. Au-delà de la connotation religieuse, Barbe symbolise une qualité fondamentale du sapeur : sa force de caractère qui doit être une référence pour l'homme dans l'action et donc pour le soldat du feu.



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE
EN POLYNESIE FRANCAISE

MESSAGE DU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR

Message du Ministre de l'intérieur, à l'occasion de la Sainte-Barbe 2016

Chaque année, à la même période, les sapeurs-pompiers, les sapeurs-sauveteurs et les démineurs de la Sécurité civile se retrouvent, partout en France, pour fêter leur Patronne Sainte Barbe.

Cette fête traditionnelle est d'abord placée sous le signe du souvenir. J'ai en cet instant, comme vous tous, une pensée pour vos camarades morts ou blessés en service commandé. En 2016, 4 d'entre eux ont encore payé du prix de leur vie le service de nos concitoyens. Vincent GERARD, Bruno COLLARD, Boris GEMET et Jérémy BEIER, vous demeurerez à tout jamais dans notre mémoire.

A leurs familles, à leurs proches et à leurs camarades, à tous les blessés qui conservent dans leur chair les cicatrices de leur engagement au service des autres, je veux exprimer la reconnaissance et le soutien de la Nation.

Mais la Sainte-Barbe est aussi un moment convivial, un moment de fraternité, un moment de partages avec vos familles, vos proches et vos camarades. C'est ce moment toujours émouvant où la grande famille de la sécurité civile se retrouve pour « faire corps » autour de ses traditions et de ses valeurs, qui sont aussi celles de la République.

Chaque année, notre pays connaît des tragédies au cours desquelles les héros que vous êtes se retrouvent en première ligne. Ce fut encore le cas en 2016. Toujours, vous avez su faire face avec détermination, aussi bien dans les circonstances exceptionnelles, telles que les inondations du printemps dernier ou bien les feux de forêt de cet été, que lors des millions d'interventions que vous avez assurées, comme chaque année, contre les risques courants.

A l'extérieur de nos frontières, vous avez aussi incarné la solidarité de la France à l'égard des populations sinistrées par des catastrophes. Vous avez aussi donné de votre temps pour former nos concitoyens aux gestes et comportement qui sauvent, et je veux saluer votre mobilisation dans le cadre de la « Grande Cause nationale 2016 ».

Plus que jamais, dans le monde incertain qui est le nôtre, la France a besoin de vous, de ce que vous faites et de ce que vous êtes. Votre engagement, votre dévouement et votre professionnalisme constituent les meilleurs remparts contre le cynisme, le désabusement et l'individualisme.

L'énergie et le temps que vous consacrez à la Nation lui sont précieux. Celle-ci vous témoigne, en retour, sa plus profonde gratitude.

Voilà pourquoi nous avons engagé de nombreuses réformes afin de préserver, consolider et développer notre modèle de sécurité civile.

L'engagement national pour le volontariat signé en 2013 s'est concrétisé par la mise en œuvre de 24 mesures facilitant le recrutement, la formation, la valorisation et la fidélisation des volontaires au sein des SDIS. Désormais, ces mesures doivent être déclinées et approfondies sur l'ensemble du territoire



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE
EN POLYNESIE FRANCAISE

national. Je crois fermement qu'il est plus que jamais nécessaire de contribuer à redresser les effectifs de sapeurs-pompiers volontaires, lesquels constituent le socle de notre modèle de sécurité civile. C'est là une dynamique décisive que nous initiée dès 2014, en rupture avec dix années de baisse continue du nombre de sapeurs-pompiers volontaires.

De nouveaux chantiers ont été ouverts pour élargir les viviers de recrutement. Je veux notamment saluer le dynamisme des sections de jeunes sapeurs-pompiers, des classes de cadets de la sécurité civile ouvertes dans chaque département, ainsi que des centaines de volontaires du service civique dans les SDIS.

Avec les jeunes, les femmes constituent elles aussi une priorité. Le plan d'actions pour la féminisation des effectifs permettra ainsi de répondre à cet enjeu majeur. Nous venons d'ailleurs de fêter un anniversaire important, les 40 ans de l'incorporation des femmes dans les corps de sapeurs-pompiers.

Pour les sapeurs-pompiers professionnels, les réformes statutaires sont en voie d'achèvement, tandis que celles des filières de santé et de secours médical ont été menées à bien. Les responsabilités de l'encadrement supérieur des SDIS seront également reconnues à leur juste valeur avec la création, au 1^{er} janvier 2017, d'une nouvelle catégorie A+ de sapeurs-pompiers. Nous avons conduit chacune de ces réformes avec pour seul et unique objectif de redonner aux corps de sapeurs-pompiers la place et la reconnaissance qu'ils méritent dans notre fonction publique.

Quant aux démineurs, qui affrontent avec un courage exceptionnel de nouvelles formes de menaces, ils ont bénéficié d'un vaste plan de modernisation et de remise à niveau des matériels, des infrastructures et des équipements de protection.

Mesdames et Messieurs,

Vous constituez un pilier de la République. Vous êtes aussi des acteurs essentiels de la résilience de notre pays face aux risques et aux menaces susceptibles de nous atteindre.

A ce titre, vous méritez le respect, la reconnaissance et l'admiration. Celles du ministère de l'Intérieur que je suis comme celles de l'ensemble des Français.

A chacun d'entre vous, je souhaite une belle fête de la Sainte-Barbe.

Vive la République !

Vive la France !



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE
EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

LE RECRUTEMENT DES CANDIDATS À UN EMPLOI RELEVANT DES SPÉCIALITES « SÉCURITE CIVILE » SAPEURS-POMPIERS PROFESSIONNELS

Pour les spécialités « sécurité civile » (sapeurs-pompiers), les candidats doivent justifier des conditions requises pour avoir la qualité de fonctionnaire et des **conditions d'aptitude physique et médicale**. Il n'y a plus de limite d'âge.

L'accès aux cadres d'emplois **A et B (grade de capitaine et de major)** se fait par **concours (interne ou externe) organisés par le Centre de gestion et de formation des agents communaux**.

L'accès aux cadres d'emplois **C et D (grade de sapeur et de sergent)** se fait par **recrutement direct sans concours**.

Les ouvertures de postes sont consultables sur le site internet du Centre de Gestion et de formation : www.cgf.pf

LE RECRUTEMENT DES CANDIDATS SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES

Les candidats doivent justifier des **conditions d'aptitude physique et médicale**. L'accès au **grade d'officier** se fait sous réserve des besoins du centre de secours et de disposer de titres ou diplômes.

L'accès au **grade de sapeurs-pompiers** se fait sur recrutement direct, les candidatures doivent être transmises au chef de centre de secours.

LA FORMATION OPÉRATIONNELLE DE BASE

D'une durée de 190 heures, elle comprend :

- une formation de secourisme :

le premier secours en équipe de niveau 1 (PSE1), 42 heures (6 jours),

le premier secours en équipe de niveau 2 (PSE2), 42 heures (6 jours),

- une formation spécifique d'équipiers opérationnels incendie, 105 heures (15 jours)

L'agent est titularisé dans sa fonction de sapeur-pompier après avoir obtenu le module confirmation, 35 heures (5 jours).

Nota : un sapeur-pompier volontaire dispose de 2 ans pour se former.



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE
EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

REMISE DE DÉCORATIONS



	Réциpiendaires	Fonctions	Médaille	Remise effectuée par
1	M. Claude TAURAA	Sapeur-pompier de la commune de Punaauia	Médaille d'honneur des sapeurs-pompiers, échelon « or »	M. Ronald TUMAHAI Maire de la commune de Punaauia ou son représentant
2	M. Marcel BOURON	Sapeur-pompier de la commune de Tumaraa	Médaille d'honneur des sapeurs-pompiers,, échelon « vermeil »	M. Cyril TETUANUI Maire de la commune de Tumaraa ou son représentant
3	M. Johann TEHURITAU	Sapeur-pompier de la commune de Punaauia	Médaille d'honneur des sapeurs-pompiers, échelon « vermeil »	M. Ronald TUMAHAI Maire de la commune de Punaauia ou son représentant
4	M. Gilbert MAUFENE	Sapeur-pompier de la commune de Punaauia	Médaille d'honneur des sapeurs-pompiers, échelon « vermeil »	M. Ronald TUMAHAI Maire de la commune de Punaauia ou son représentant
5	M. Jean MERCIER	Sapeur-pompier de la commune de Punaauia	Médaille d'honneur des sapeurs-pompiers, échelon « vermeil »	M. Ronald TUMAHAI Maire de la commune de Punaauia ou son représentant
6	M. Marcellino-Jean MERCIER	Sapeur-pompier de la commune de Punaauia	Médaille d'honneur des sapeurs-pompiers,, échelon « vermeil »	M. Ronald TUMAHAI Maire de la commune de Punaauia ou son représentant
7	M. Eric PAHIO	Sapeur-pompier de la commune de Punaauia	Médaille d'honneur des sapeurs-pompiers, échelon « vermeil »	M. Ronald TUMAHAI Maire de la commune de Punaauia ou son représentant
8	M. Patrick VAIRAAROA	Sapeur-pompier de la commune de Pirae	Médaille d'honneur des sapeurs-pompiers, échelon « vermeil »	M. Edouard FRITCH Maire de la commune de Pirae ou son représentant
9	M. Eric DEANE	Sapeur-pompier de la commune de Pirae	Médaille d'honneur des sapeurs-pompiers, échelon « argent »	M. Edouard FRITCH Maire de la commune de Pirae ou son représentant
10	M. Heimanu PAHIO	Sapeur-pompier de la commune de Pirae	Médaille d'honneur des sapeurs-pompiers, échelon « argent »	M. Edouard FRITCH Maire de la commune de Pirae ou son représentant



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE
EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

REMISE DE LETTRES DE FELICITATIONS

	Réциpiendaires	Fonctions	Remise effectuée par
1	Lieutenant Giovanni GIL	Chef de corps des sapeurs-pompiers de la commune de Tairapu Est	M. René BIDAL, Haut-Commissaire de la République en Polynésie française
2	Lieutenant Richard HAUPUNI	Chef de corps des sapeurs-pompiers de la commune de Mahina	M. René BIDAL, Haut-Commissaire de la République en Polynésie française
3	Lieutenant Ismaël HEO MOUN	Chef de corps des sapeurs-pompiers de la commune de Pirae	M. René BIDAL, Haut-Commissaire de la République en Polynésie française

NOMINATION AU GRADE DE LIEUTENANT DU MAJO ISMAEL HEO MOUN, CHEF DU CORPS DE SAPEURS-POMPIERS DE LA COMMUNE DE PIRAE

Réциpiendaires	Fonctions	Remise effectuée par
Major Ismaël HEO MOUN	Chef de corps des sapeurs-pompiers de la commune de Pirae	M. Edouard FRITCH Maire de la commune de Pirae ou son représentant

REMISE DE DIPLÔMES DE SAUVETEUR DEBLAYEUR

	Réциpiendaires	Fonctions	Diplôme
1	Caporal Gilfrid TEAHUI	Sapeur-pompier de la commune de Hitia'a o te ra	Sauveteur déblayeur
2	Sapeur Freddy TOA	Sapeur-pompier de la commune de Hitia'a o te ra	Sauveteur déblayeur
3	Lieutenant Richard HAUPUNI	Sapeur-pompier de la commune de Mahina	Sauveteur déblayeur



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE
EN POLYNESIE FRANCAISE

4	Sergent Matahi VIRASSAMY	Sapeur-pompier de la commune de Mahina	Sauveteur déblayeur
5	Sergent Louis TEARIKI	Sapeur-pompier de la commune de Moorea-Maiao	Sauveteur déblayeur
6	Caporal-chef Steeve ALEXANDRE	Sapeur-pompier de la commune de Pirae	Sauveteur déblayeur
7	Sapeur Stevens APIU	Sapeur-pompier de la commune de Pirae	Sauveteur déblayeur
8	Sergent Jean-Baptiste BARSINAS	Sapeur-pompier de la commune de Pirae	Sauveteur déblayeur
9	Sergent René DEVENDEVILLE	Sapeur-pompier de la commune de Pirae	Sauveteur déblayeur
10	Sergent Valérie ESTALL	Sapeur-pompier de la commune de Pirae	Sauveteur déblayeur
11	Lieutenant Ismaël HEO MOUN	Sapeur-pompier de la commune de Pirae	Sauveteur déblayeur
12	Caporal-chef Stéphane LUU DINH	Sapeur-pompier de la commune de Pirae	Sauveteur déblayeur
13	Sapeur Heremoana MARURAI	Sapeur-pompier de la commune de Pirae	Sauveteur déblayeur
14	Caporal Heimata TEUPOO	Sapeur-pompier de la commune de Taiarapu-est	Sauveteur déblayeur
15	Adjudant Terii TEVERO	Sapeur-pompier de la commune de Taiarapu-est	Sauveteur déblayeur

Remises de diplômes effectuées par M. René BIDAL, Haut-commissaire de la République en Polynésie française, par M. Frédéric POISOT, Directeur du cabinet du Haut-Commissaire et par le Colonel Frédéric TOURNAY, Directeur de la défense et de la protection civile.



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE
EN POLYNESIE FRANCAISE

REMISE DE DIPLÔMES D'ANIMATEUR DE JEUNES SAPEURS-POMPIERS

	Réциpiendaires	Fonctions	Diplôme
1	Louis TEARIKI	Sapeur-Pompier de la commune de Moorea-Maiao	Animateur de jeunes sapeurs-pompiers
2	TETUAITEROI Raitahi	Sapeur-Pompier de la commune de Moorea-Maiao	Animateur de jeunes sapeurs-pompiers
3	TETUAITEROI Germain	Sapeur-Pompier de la commune de Moorea-Maiao	Animateur de jeunes sapeurs-pompiers
4	Léon HAREHOE	Sapeur-Pompier de la commune de Moorea-Maiao	Animateur de jeunes sapeurs-pompiers

Remises de diplômes effectuées par M. René BIDAL, Haut-commissaire de la République en Polynésie française, par M. Frédéric POISOT, Directeur du cabinet du Haut-Commissaire et par le Colonel Frédéric TOURNAY, Directeur de la défense et de la protection civile.



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE
EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

REMISE DE BREVETS DE JEUNE SAPEUR-POMPIER

	Récipiendaires	Diplôme
1	Albert BUCHIN	Brevet de jeune-sapeur-pompier
2	Paitoa HAREHOE	Brevet de jeune-sapeur-pompier
3	Ness TEAHUI	Brevet de jeune-sapeur-pompier
4	Raitupu TEHARURU	Brevet de jeune-sapeur-pompier
5	Hitirai TETUAITEROI	Brevet de jeune-sapeur-pompier
6	Brandon TETUIRA	Brevet de jeune-sapeur-pompier
7	Matarui SAMG-MOUIT	Brevet de jeune-sapeur-pompier

Remises de brevets effectuées par M. René BIDAL, Haut-commissaire de la République en Polynésie française, par M. Frédéric POISOT, Directeur du cabinet du Haut-commissaire et par le Colonel Frédéric TOURNAY, Directeur de la défense et de la protection civile.

SAPEURS-POMPIERS DÉCÉDÉS EN SERVICE

Date de décès	Nom - prénom - grade corps - statut - âge		Circonstances
10-05-2016	Gérard VINCENT – CPL – SDIS 37	41 ans	Accident lors d'un départ sur une intervention.
13-07-2016	Bruno COLLARD – SCP – SDIS 66	34 ans	Accident lors d'un départ sur une intervention.
03-08-2016	Boris GEMET – CPL – SDIS 73	23 ans	Accident lors d'un départ sur une intervention.
26-09-2016	Jérôme BEIER – CPL - SDIS 34	24 ans	Mort des suites de ses blessures lors d'un incendie.